

Dimosia : création d'un acteur de référence du dialogue participatif



Grégoire Milot, vice-président de Dimosia et fondateur d'État d'Esprit, Aymeric Defrance, président de Dimosia et de PubliLégal et Maximilien Clayton, directeur général de Dimosia et de PubliLégal.

À l'initiative d'Aymeric Defrance et Maximilien Clayton, président et directeur général du groupe PubliLégal, et de Grégoire Milot, président d'État d'Esprit, un nouveau groupe dédié à la communication citoyenne et à la concertation publique a été créé : Dimosia. Né du regroupement de plusieurs entreprises expertes dans leur domaine, Dimosia devient le leader du secteur.

Cet ensemble, dont le nom grec ancien qualifie l'intérêt général, rassemble quatre entités existantes depuis de nombreuses années : **PubliLégal**, le spécialiste des enquêtes publiques, de la communication réglementaire et des annonces légales, **État d'Esprit**, acteur majeur de la communication et de la concertation publique, **Novagora**, qui intègre les activités événementielles du groupe à travers l'organisation de plus de 100 manifestations par an, et **Consultvox**, plateforme participative, développement de solutions numériques et gestion de Data territoriale.

Dimosia est tourné vers les **acteurs publics ou privés** qui engagent des projets à fort impact. Il s'agit de les accompagner pour **assurer aussi bien l'ensemble des obligations réglementaires et légales** en matière d'information et de concertation que de **faire connaître et d'expliquer un projet d'aménagement ou industriel auprès de l'ensemble des publics concernés**.

En accompagnant **plus de 800 missions par an, gérées sur l'ensemble du territoire national**, les 60 collaborateurs groupe ont pour vocation de faciliter la réalisation de projets d'intérêt général, qu'ils relèvent de l'aménagement du territoire ou de la transition énergétique. Leur savoir-faire repose sur des compétences très variées: études territoriales, affaires publiques, conseil et définition de stratégies de communication et de concertation. Les ressources du groupe assurent également la fabrication et la diffusion terrain des supports d'information définis, aussi bien que le développement des supports numériques pertinents.



Pour Aymeric Defrance, président de Dimosia:

« Cette nouvelle structure, constituée d'experts de référence dans chacun de leur domaine, nous permet d'apporter à nos clients une réponse globale et coordonnée à l'ensemble des besoins nécessaires à la conduite de leurs projets. Cette vision transversale, indispensable pour assurer la qualité et la rapidité

des missions, sera accompagnée d'un engagement fort dans la recherche et le développement des modes participatifs de demain avec une ambition forte: faire société. »



**Téléchargez la photo
des dirigeants de Dimosia**

À PROPOS DE DIMOSIA

Présidé par Aymeric Defrance, le nouveau groupe compte plus de 60 collaborateurs répartis sur plusieurs sites (Paris, Pontoise, Nice, Lille). Dimosia regroupe les marques Publilégal, État d'Esprit, Novagora et Consultvox, qui agissent respectivement dans leur domaine depuis 1846, 1989, 2004 et 2015. Le groupe gère plus de 800 missions par an, pour des projets d'intérêt public de toutes natures.

Contact presse: Anaïs Gautreau – anais.gautreau@etat-desprit.fr – 06 35 24 77 61